

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 40 (1932)
Heft: 2

Artikel: L'église de Villette et sa restauration
Autor: Gilliard, Fréd.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-31120>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

L'ÉGLISE DE VILLETTE ET SA RESTAURATION

(avec planches).

La *Carte archéologique du canton de Vaud*¹ nous montre que Villette se trouvait à la bifurcation de deux voies romaines. La principale, longeant le lac, se dirigeait de Lausanne vers le Valais, l'autre, à partir de Villette, menait à Avenches en passant par Oron et Moudon.

L'existence d'un établissement romain assez important, à Villette, a été signalée, il y a longtemps, à la suite de découvertes faites à plusieurs reprises, vers le milieu du siècle passé, dans le sol des vignes avoisinantes [et lors de la construction de la route et la voie ferrée actuelles] de blocs de pierre, de fragments de corniches, de fûts et de bases de colonnes, ainsi que d'un milliaire.

Le bénitier qui est resté à sa place jusqu'à nos jours, auprès de la porte de l'église, n'était autre chose qu'une base de colonne romaine retournée et évidée.

Les fouilles effectuées au cours des travaux de restauration de l'église, ces dernières années, ont permis de constater, comme nous le verrons, la présence de murs datant de l'époque romaine sur lesquels repose, en partie, l'édifice actuel. Ces murs ont été recouverts d'une épaisse couche

de terre qui a dévalé le coteau, au cours des siècles ; ils vont s'enfonçant, d'une part, sous les jardins et le cimetière, au nord, et sous les maisons voisines, d'autre part, à l'ouest, où toute investigation est impossible. Nous avons acquis la certitude que des substructions semblables pourraient être mises à jour au sud de l'église².

Ainsi la localité de Villette a une origine fort ancienne et elle a joué son rôle bien avant que le christianisme en ait fait le centre d'une paroisse importante et d'une vaste communauté, si vivantes qu'aujourd'hui, alors que la paroisse est divisée, la communauté dissoute, l'église reste investie, dans la région, d'un prestige particulier. Privée de presque tous ses apanages, elle a gardé des titres de noblesse indiscutables.

Et Villette apparaît, à ceux qui ignorent l'histoire locale, comme un anachronisme plein de charme, là, tout à côté de la ligne du chemin de fer que jalonnent les pylônes électriques. Qu'a donc à faire ce hameau de quelques maisons, d'une église qui satisferait un village, et pas des plus petits ? Ne s'est-on pas amusé à composer un décor dans les vignes avec de vieilles bâtisses que le soleil a roussies, des toits de tuile enchevêtrés, un aimable clocher qui tient au sol par toute sa carrure bonasse et n'en lance pas moins une fière pointe de pierre vers le ciel, des cyprès qui, loin d'attrister le tableau, en font ressortir, d'une note grave, les harmonies les plus gaies. Et le lac au premier plan, toujours prêt à emporter, dans un reflet, les images de la rive pour lui rendre un peu de ciel en chacune de ses vagues couleur du temps.

Ignorant du passé, il suffit que l'on sente combien présente est la raison d'être d'une image comme celle qu'offre encore Villette et son église, pour désirer la conserver au pays.

Nous avons eu le privilège de vivre, durant plusieurs années, en intimité avec l'église, et le moment nous a semblé venu de dire ce qu'elle nous a appris ; bien peu de chose auprès de tout ce qu'elle nous tait de son histoire.

Histoire

— Au milieu du XI^{me} siècle, Villette faisait partie des terres de l'évêque de Lausanne.

— L'église, dédiée à *St-Saturnin*, est mentionnée au XII^{me} siècle (entre 1134 et 1138). Elle était paroissiale pour les six communes de *Villette*, *Grandvaux*, *Cully*, *Rieux*, *Epesses* et *Forel* formant une des quatre paroisses de Lavaux³.

— En 1228, l'église paroissiale de Villette est citée parmi celles qui appartiennent au décanat de Lausanne.

Dès lors, pendant le cours des XIII^{me} et XIV^{me} siècles, l'existence de cette église ne nous est révélée que par quelques reconnaissances et actes relatifs à des donations et par la liste assez incomplète des curés⁴.

— En 1417, lors de la visite d'église ordonnée par l'évêque Guillaume de Challant, le curé de Villette est un haut dignitaire de l'église cathédrale de Lausanne : *Aymon de Sala*, official, vicaire général. Il ne réside pas dans sa paroisse et la fait desservir par Dom. *Jean Moriez*⁵.

Le rapport des commissaires de l'évêque mentionne un autel consacré à *St-Antoine* (« *transmutari fontes ante altare Sancti Anthonii* »).

— La visite des églises faite sur l'ordre de Georges de Saluces, en 1453, nous apprend que l'église de Villette renfermait alors des autels dédiés à la *B. Vierge Marie*, à *St-Antoine* et à *St-Blaise*. Le curé est *Jean ou Janin de Saluces*, neveu de Georges de Saluces, chanoine de Lau-

sanne qui ne réside pas personnellement. Dom Petrus Magister est son vicaire ⁶.

La cure de Villette rapportait alors à son bénéficiaire 70 livres tournois. (Nous trouvons mentionné, d'autre part, à cette même date 1453, *Léopard de Bosco* (ou Duboux) comme curé de Villette ⁷.)

On peut déduire des indications sommaires contenues dans le rapport des commissaires de l'évêque quelques renseignements concernant l'édifice qui fut l'objet de cette visite.

Les murs de la nef et du chœur étaient délabrés. Ordre est donné de les réparer, de même que les fenêtres (en particulier les vitrages) et le sol du chœur qui devra être pourvu d'un pavage ou dallage. Les parois du chœur, contre lesquelles on frottait les torches pour les éteindre (pratique fréquente, paraît-il à l'époque) ont été maculés de la sorte et devront être nettoyés.

Il est ordonné, en outre, de faire un *tabernacle* (ciborium) dans le mur près du maître autel, du côté de l'évangile (à gauche en regardant le chœur) et une *piscine* (lavatorium) du côté de l'épître (à droite).

La fondation du maître autel ayant été retrouvée devant la grande fenêtre de l'abside, nous pouvons constater qu'il existe, dans le mur à gauche, une niche rectangulaire, et, à droite, une piscine bien conservée dont l'arc se découpe, en trois lobes allongés, dans une plaque de molasse. Bien qu'elle soit d'un style fort sobre, cette piscine peut dater du XV^{me} siècle ⁸.

A défaut de textes, les peintures décorant la voûte et les parois de l'abside prouvent que le chœur a été restauré au XV^{me} siècle.

Mais nous reviendrons aux étapes historiques qui se sont marquées dans le monument.

C'est au XVI^{me} siècle que les archives se sont garnies de documents relatifs aux réparations et transformations effectuées dans l'église de Villette, et le plus éloquent de ces documents est le : « *Livre et mémorial concernant leglyse de Villette*⁹ ».

Encore faut-il interpréter avec prudence des textes qui abondent en d'infimes détails et sont d'une concision et d'une imprécision, bien regrettables aujourd'hui, sur les points qui nous paraissent essentiels.

Le 11 avril 1574, on élit « les quatre ayans charge de l'église de Villette » et on peut lire ce qui suit, dans le Livre et Mémorial sus-indiqué, sous la signature du secrétaire Claude de Place : « ...pour ce qu'il est bien nécessaire de se prendre garde de plusieurs affaires atouchant à la dite église de Villette pour obvier à la ruyne dicelle... »

Nous passons, ici, sous silence les renseignements touchant le mobilier : une arche ou coffre ayant deux serrures, les « tasses » pour la célébration de la Sainte-Cène, dont s'occupent les « ayant-charge ».

Dans un article qui a paru récemment dans la *Feuille d'Avis de Lausanne*¹⁰, M. H. Voruz, à qui nous devons plusieurs études historiques sur Villette, nous donne d'intéressants aperçus sur l'œuvre de restauration qui fut accomplie, à la fin du XVI^{me} siècle (dès 1574). Il relate, entre autre, sur la foi d'un document historique, le fait qu'il fallut « dérocher les voûtes de l'église ». Ici, le texte ne doit pas être compris à la lettre et nous en examinerons, plus loin, la portée en présence de l'édifice qui existe et que nous pourrions interroger.

Le 12 août 1576 « les bourgeois et preudhommes ressortans à l'église de Villette » s'assemblent pour « advyser de fayre une giette (un impôt ou collecte forcée) pour reffayre leglyse de Villette¹¹ ».

Le fait est que l'on avait commencé déjà, au cours de l'année 1575, à préparer et à amener les matériaux sur place : les pierres, la chaux, le bois de charpente pour la construction et les échafaudages ¹².

En 1576, on donne à tâche au maçon Collet Vullye d'importantes réparations à exécuter au clocher, en particulier au couronnement de la tour, à la base de la flèche (c'est la partie de la construction la plus sujette à se détériorer sous l'action des intempéries) et aux fenêtres ¹³.

Il est possible que l'on couronna la tour, comme cela a été le cas dans l'actuelle restauration, de dalles de pierre. On refit les tablettes des grandes fenêtres et le cordon qui règne à leur niveau tout autour du clocher (on employa à cela une pierre dure provenant de St-Saphorin ¹⁴). On recrépita en même temps les maçonneries.

Mais on ne s'en tint pas là.

Le mandement que le bailli de Lausanne, Jacob Wys publia en 1576, à la requête des gouverneurs de la paroisse « pour induyre à contribuer pour réparation de l'église de Villette » mentionne le « temple et clochie » de Villette ¹⁵.

La nef subit de grandes transformations au sujet desquelles le « Livre et Memorial » ne donne que de très vagues indications telles que celles-ci « pour fayre certaynes traileys » (poutraisons). Nous verrons que le charpentier ne fut pas seul à contribuer à ces transformations et que le maçon y eut sa large part.

En 1579, nouvelle giette « ayant été arrêté de faire accoustrer les verrières, les portes et autres choses expédientes, aussi de clorre le cymetière ». Le maçon Frs Jacquye est chargé de faire un escalier pour aller sur la « loye » (galerie) et de ranger la porte ¹⁶.

On a tout lieu de supposer que, les gros travaux de maçonnerie et de charpente achevés, on procéda à l'aménage-

ment intérieur de l'église. Le charpentier Pierre Maillard pose une porte sur la galerie, le verrier répare les « fenêtres gâtées »¹⁷.

Toutes ces indications sont précieuses et ont pu être contrôlées sur les lieux mêmes, au cours des travaux de restauration qui se sont effectués ces dernières années.

Quelques détails encore : en 1580, le maçon Jehan Jacquey a ordre de murer la porte « de la chapelle appelée le reliquaire ». La porte de la dite chapelle est mise en vente et échoit, le 25 mars 1583, au plus offrant Thyvent Leydevan¹⁸. Sans doute cette porte devait-elle être un ouvrage de quelque valeur.

Nous avons lieu de croire qu'une fois l'église restaurée, au prix d'un effort aussi soutenu, les « ayant-charge » peuvent se reposer.

Mais, en 1600, la grêle et la tempête s'en mêlent et font que le maître verrier Claude Thuillard de Lausanne est appelé à réparer des fenêtres « toutes neuves à plomb en losanges et quarrets »¹⁹. Il est très probable que la grande fenêtre qui existait sur la galerie, à l'occident, et qu'il a fallu supprimer, avait conservé les châssis qu'on y posa à cette époque.

Les paroissiens de Villette s'occupent aussi de meubler leur église. En 1578, le ministre Hugues Caviot obtient du bois pour faire des bancs²⁰, en même temps que pour réparer la galerie de la cure. La chaire qui existe encore aujourd'hui date de 1642²¹.

En 1605, on traite avec maître Pierre Guillet, bourgeois de Romont, fondeur de cloches, pour une cloche du poids de treize quintaux « plus grosse que celle quast este rompue »²². Cette cloche qui avait pris place, à côté de celle du XV^{me} siècle qui est restée jusqu'à aujourd'hui, dans le clocher, est maintenant à Grandvaux.

Ainsi de 1574 à 1605, la paroisse de Villette avait accompli un bel effort et ses représentants pouvaient déclarer, en 1668, au bailli de Lausanne, qui leur demandait compte des biens et revenus des anciennes chapelles « fondées au temps de la papauté... en l'église paroissiale de Villette » :

« ...Les églises de Villette et de Cully ont été rebasties et réparées à grands frais, on a même refondu diverses cloches... sans que pour ce on aye importuné LL. EE. ²³ ».

Nous nous plaisons à constater que de nos jours, les bourgeois de la petite commune de Villette ne le cèdent en rien aux paroissiens de la grande paroisse de jadis.

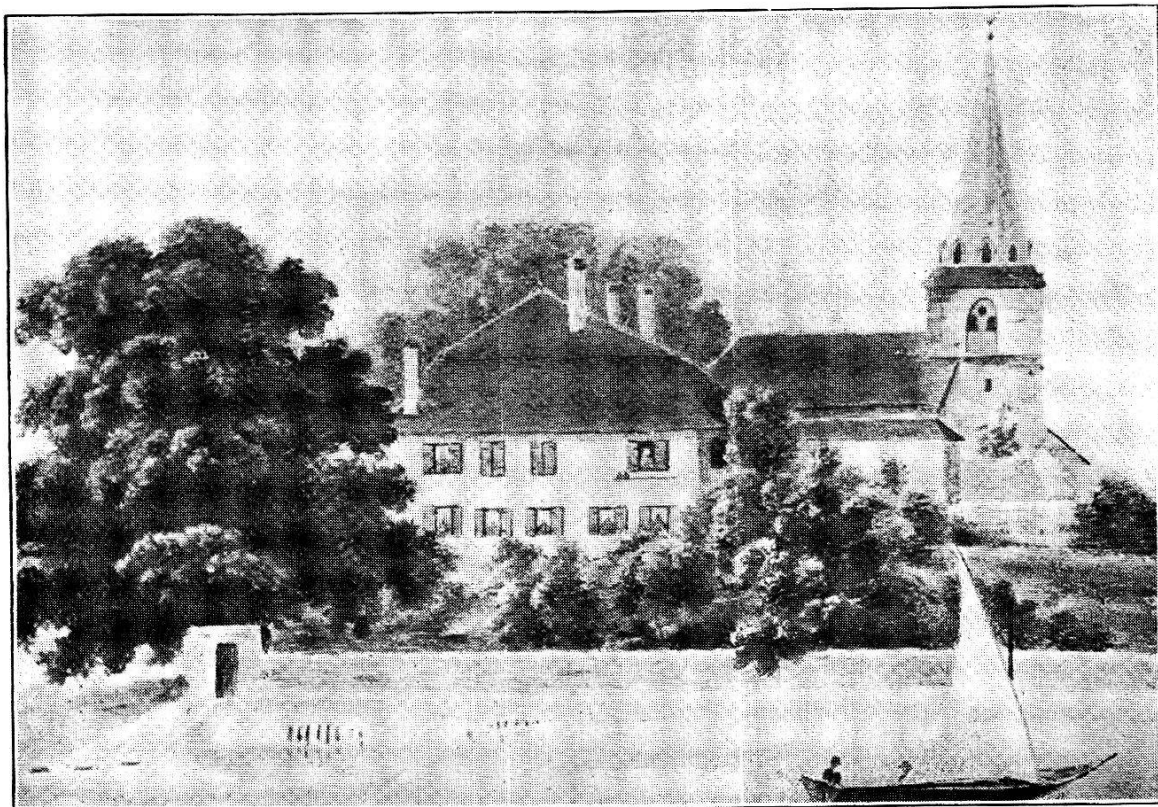
Nous sommes au XVIII^{me} siècle. L'existence de l'église de Villette sera désormais exempte de vicissitudes.

La cure, proche voisine, brûle en 1700 ²⁴, sans que rien dans l'église, semble en avoir pâti, sinon une treille « existant le long du Temple ». Cette treille fut rétablie en 1749 ²⁵. On exécute en 1706 quelques travaux au cimetière dont on répare le mur de clôture.

En 1728, le clocher fait de nouveau parler de lui : il est réparé et blanchi, sa charpente (probablement celle qui est à l'intérieur de la flèche en pierre) est renouvelée ainsi que les poutres soutenant les cloches... et le 30 septembre : « on a posé le pommeau, l'éguille et le coq sur le clocher... y ayant auparavant une croix en fer... laquelle pour sa pesanteur avait fait pencher le bois auquel elle était attachée ²⁶ ».

Et voici qu'après deux cents ans, las de virer de vent à vaudaire et de joran à bise, le coq s'est mis à pencher à son tour... et une nouvelle croix l'a remplacé.

Le « Mémorial de l'église de Villette » nous donne, à la date du 1^{er} avril 1746, la liste des places accordées à des particuliers dans le Temple de Villette, et nous apprenons



L'église et la cure de Vilette

au milieu du XIX^me siècle.

Dessin aquarellé, exécuté à l'époque par M^{lle} Levade. L'original appartient à M^{me} Keller-Cuénod, à Paris.

« que ces places ont été marquées et séparées par des accou-
doirs et suivant leur rang ²⁷ ». « Les Premières, ce sont ceux
qui ont sacrifié pour faire les fenêtres neuves. » Ainsi, « le
sieur Conseiller Louys Noverraz de Chenaux et Monsieur
le Conseiller Jean Samuel Dumur de Baussant ont payé
une fenêtre... on leur a marqué à chacun une place pour
eux et leurs descendants, de même à chacun une place à
leurs femmes ». Suivent les noms d'autres conseillers qui,
toujours à deux, ont fait les frais des autres fenêtres de la
nef, en tout quatre fenêtres, et ont obtenu chacun une place
pour eux et leur épouse ²⁸.

M. Benj. Dumur indique, en une note, que les dites fenê-
tres (il s'agit sans doute de la menuiserie seulement) avaient
été faites en 1731. Ces quatre fenêtres dont l'encadrement
de pierre devait dater de la fin du XV^{me} ou du début du
XVI^{me} siècle ont été démolies tout récemment, lorsque l'on
a abaissé la toiture de la nef.

J'ai à peine parlé, dans ces notes, des chapelles qui avaient
pris place à l'intérieur ou aux côtés de l'église de Villette.
Elles apparaissent, dans son histoire, au XV^{me} siècle, mais
la fondation de deux ou trois d'entre elles est probablement
plus ancienne.

La chapelle de *St-Sébastien* ²⁹ est mentionnée en 1449.
L'existence de celle de *St-Saturnin* ³⁰ est constatée en 1501.
St-Fabien et *St-Sébastien* ³¹ ont ensemble leur chapelle, en
1502. La chapelle de *St-Nicolas* ³², dont la fondation devait
être antérieure à 1477 (d'après Dumur), existait en 1527.
Enfin, celle de *St-Blaise* est mentionnée à propos des reve-
nus qui y étaient attachés, en 1558 ³³ et en 1563 ³⁴.

Trois de ces chapelles sont, encore, en 1668, l'objet des
préoccupations de LL. EE. de Berne, non que celles-ci se
soucient du sort qui a été fait à ces pieuses fondations,
mais parce qu'elles veulent s'informer « touchant les biens

et revenus des trois chapelles de *St-Blaise*, *St-Nicolas* et *St-Sébastien*, existantes rière la Paroisse de *Villette* ».

Le 8 juin 1668, le bailli Bernard de Tscharner, convoqua, à cette intention, le seigneur Banderet de la Paroisse.

« Les humbles et très obéissants serviteurs de la Paroisse et Communauté de *Villette* » firent des recherches dans leurs archives et rédigèrent un mémoire où ils exposent que lors de « l'heureuse conquête du Pays de Vaud... » LL. EE. eurent « la bonté de faire à la paroisse plusieurs concessions » et lui donnèrent, en 1542, les trois chapelles en question. Grâce « à la malice des gens d'église qui emportèrent ce qu'ils purent et notamment les titres », la paroisse eut peine à se mettre au bénéfice de la donation.

Nous ne pouvons entrer dans le détail des faits relatés en ce mémoire et des bonnes raisons avancées pour justifier la possession, par la paroisse, des biens des anciennes chapelles et montrer l'utile emploi qui en est fait. Cela vous intéressera cependant de savoir que « la copie des Susdites Raisons, et autres verbalement avancées, ayant été présentées à Magnifique Seigneur Bernard Tscharner Baillif de Lausanne, en l'an 1668, il s'en est contenté »³⁵.

Il n'est, dès lors, plus fait mention des chapelles, à ma connaissance.

Périodes de construction.

Rapprochons ces lambeaux d'histoire et voyons comment en revêtir la froide nudité des murs qui forment l'image présente de la vieille église.

Il y avait donc une église à *Villette* au XII^{me} siècle... Comment était-elle ? depuis quand existait-elle ? Nous l'ignorons !

Même incertitude quant à celle du XIII^{me} siècle signalée par une date. Silence presque complet au XIV^{me} siècle. Puis,

• TEMPLE DE VILLETTE • RESULTAT DE L'EXPLORATION ARCHEOLOGIQUE •

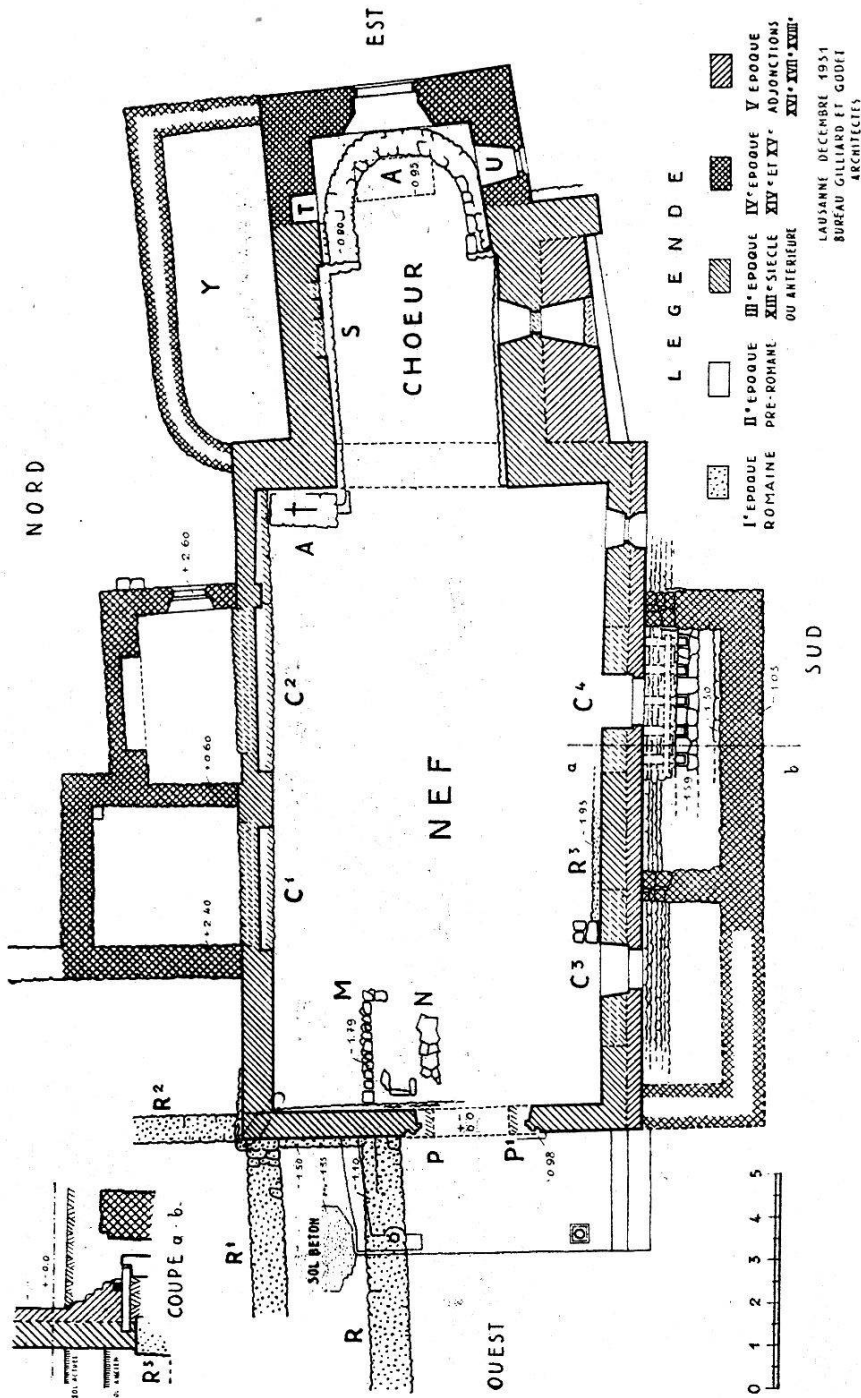
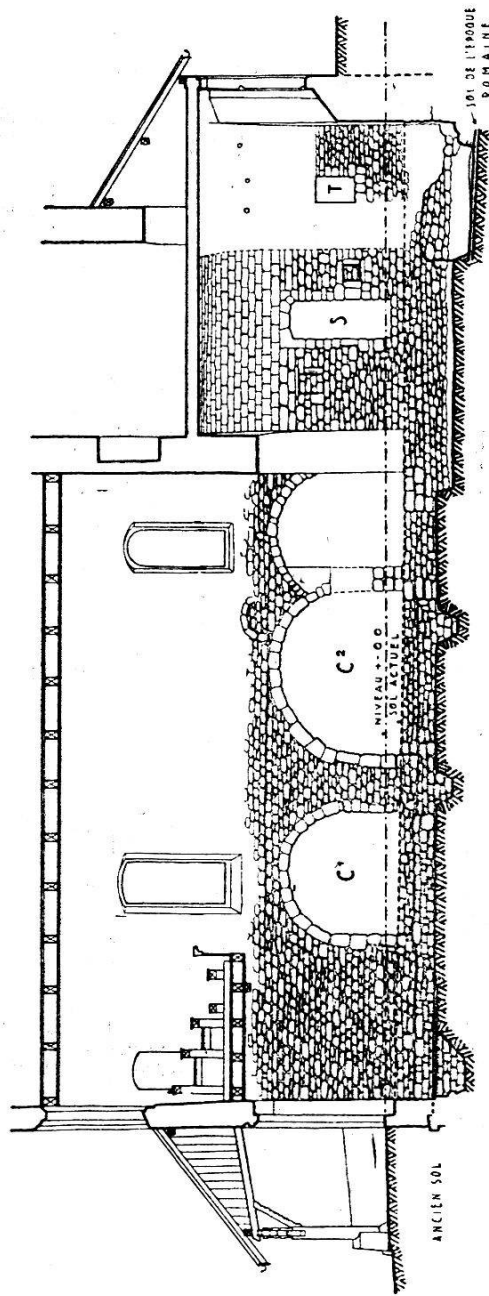
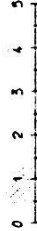


Fig. 1. Plan (avant restauration).

• TEMPLE DE VILLETTE • RESULTAT DE L'EXPLORATION ARCHEOLOGIQUE •



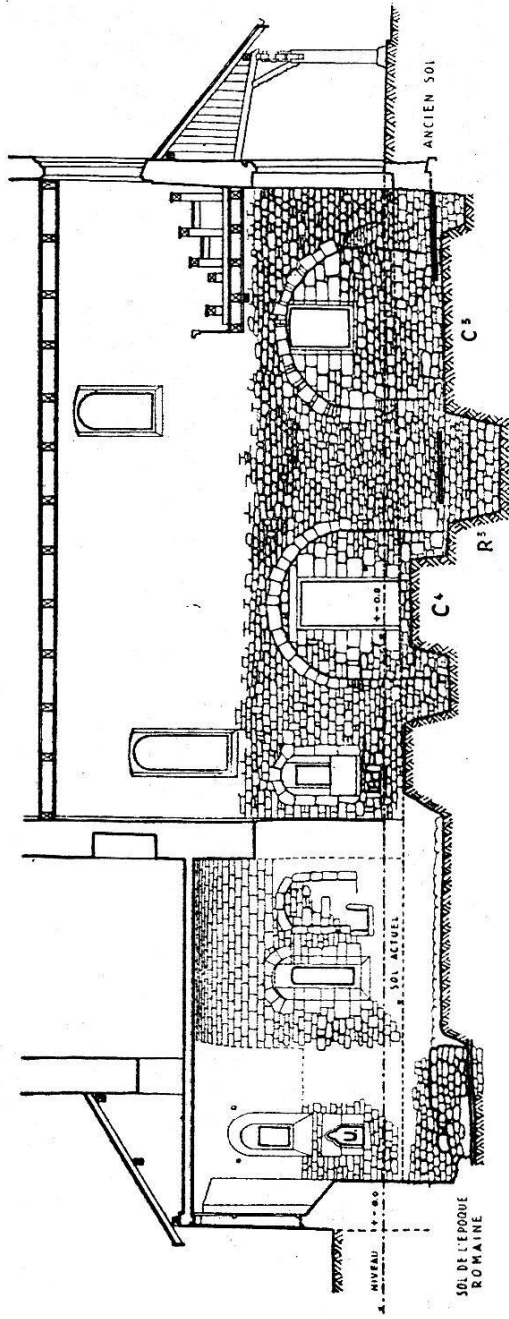
• COUPE LONGITUDINALE COTE NORD •



LAUSANNE DECEMBRE 1951
BUREAU GILLIARD ET GODET
ARCHITECTES.

Fig. 2. Coupe, parois nord de la nef et du chœur (avant restauration).

• TEMPLE DE VILLEITE • RESULTAT DE L'EXPLORATION ARCHEOLOGIQUE •



• COUPE LONGITUDINALE COTE SUD •

LAUSANNE DECEMBRE 1937
BUREAU GILLIARD ET GODET
ARCHITECTES

Fig. 3. Coupe, parois sud de la nef et du chœur (avant restauration).

au cours du XV^{me} siècle, quelques indications éparses et vagues nous font entrevoir une église assez importante, à en juger par les autels qu'elle renferme, les chapelles dont elle s'entoure ainsi que par les noms et les titres de quelques-uns de ses curés.

Tout nous fait supposer que l'édifice a été réparé et transformé dans la seconde moitié de ce siècle.

Vient le XVI^{me} siècle, la Réforme qui paraît s'accommoder des lieux pendant quelque trente ou quarante ans, et ordonne, enfin, une dernière transformation. Le XVII^{me} siècle, à son début, trouve l'église à peu près en l'état où les siècles suivants l'ont conservée et nous l'ont transmise.

Voyons maintenant ce que nous révèle, en ses murs, en son sol, cette église qui fut travaillée plus qu'aucune autre par les générations, depuis le jour où elle posa ses premières fondations sur le sol abandonné par la civilisation romaine.

Les plans et coupes qui accompagnent cette étude³⁶ vous donnent, dans leur ensemble, les résultats de l'exploration archéologique qui a été faite en trois étapes, de 1924 à 1931. En premier lieu, le clocher, qu'il fallut consolider d'urgence, en 1924, puis le chœur et ses abords, en 1926, enfin la nef en 1930 et 1931. L'exploration du sol de cette dernière n'a pu s'effectuer complètement, faute de ressources. Nous avons cependant profité des travaux exécutés en vue de la restauration pour faire de nombreux sondages.

Sanctuaire primitif.

Les fouilles pratiquées dans l'abside rectangulaire, couverte en appentis, qui s'adosse au clocher, ont fait découvrir, sous la fondation du maître autel, les substructions d'une abside semi-circulaire, exactement inscrite dans le rectangle de l'abside actuelle, appartenant à une très ancienne chapelle³⁷. Ce qui reste des murs latéraux de la

nef de cette chapelle est engagé sous les murs du chœur qui portent le clocher. Mais nous avons pu nous rendre compte que cette petite nef ne devait pas se prolonger du côté de l'ouest, au delà du chœur actuel. Nous avons cherché à savoir si nous avions bien là le plan complet d'une chapelle ou si l'abside et les murs retrouvés avaient pu se rattacher à un édifice plus important. Les fouilles opérées à l'extérieur, au nord et au sud du chœur, n'ont révélé la présence d'aucune autre abside ou absidiole, ni de maçonnerie quelconque pouvant se rattacher aux substructions retrouvées à l'intérieur, et qui sont celles d'une construction appartenant certainement à l'époque pré-romane. La forme un peu allongée et irrégulière de l'abside (l'analogie avec un fer à cheval est sans doute accidentelle), me fait supposer qu'il s'agit là d'une construction très primitive, bien antérieure, en tous cas, au XII^{me} siècle.

Au XII^{me} siècle, l'église paroissiale de Villette pouvait-elle n'avoir que les proportions d'une minuscule chapelle ?

Une constatation des plus intéressantes a été faite, en creusant en contre-bas des fondations de cette première abside. A cinquante ou soixante centimètres en-dessous de celles-ci, nous avons retrouvé une aire de terre battue sur laquelle avait été étendue une couche de chaux, une sorte de chape très mince (environ 2 cm.). Il peut s'agir du sol, non pas d'une habitation romaine, mais d'une de ses dépendances rurales ³⁸.

Eglise du moyen âge.

Notre première supposition avait été, en abordant l'étude archéologique de l'église, que le chœur et le clocher en constituaient la partie la plus ancienne et que la nef, sinon le mur nord où se dessinaient des arcades murées, avait été reconstruite à une époque beaucoup plus récente.

Nous pouvons nous louer d'avoir différé cette étude jusqu'au moment où il a été possible de sonder les enduits des murs et le sol de la nef.

Nous sommes, aujourd'hui, convaincus que les murs du chœur, qui forment la base du clocher, la partie inférieure des murs latéraux de la nef et celui de la façade ouest ont appartenu probablement, dès leur construction, à un seul et même édifice.

Quand ? Très anciennement à en juger par divers indices.

Toute la maçonnerie de la nef, même dans ses parties les mieux conservées, a subi des remaniements à diverses époques. Mais il est absolument certain que l'angle nord-ouest de cette nef et une partie de la façade (de cet angle à la porte) reposent sur une solide maçonnerie romaine. On peut supposer qu'il en est de même pour le mur sud dont les fondations descendent à une profondeur inusitée³⁹.

Le remploi de moellons taillés, de petit appareil, était nettement visible sur une assez grande surface dans la partie inférieure du mur de façade (au nord de la porte) et, par places, dans la maçonnerie de la nef et du chœur.

Mais l'indice caractéristique, commun aux murs du chœur et de la nef, consiste en de petites fenêtres⁴⁰ dont l'encadrement et l'embrasure sont formés par de simples moellons à peine taillés. L'embrasure intérieure et, probablement aussi l'encadrement extérieur étaient dressés au moyen d'un enduit (qui se voyait encore à l'intérieur). Les embrasures de deux de ces fenêtres, retrouvées au sud, l'une dans le chœur, l'autre dans la nef, s'ouvrent très près du sol actuel. Une autre fenêtre a été dégagée à peu près dans l'axe de la façade, au-dessus de la porte ; une quatrième, enfin, dans le mur nord du chœur, immédiatement sous la voûte.

Une petite niche a été mise à jour dans ce même mur.

Les remaniements qu'a subis, ailleurs, la construction ont

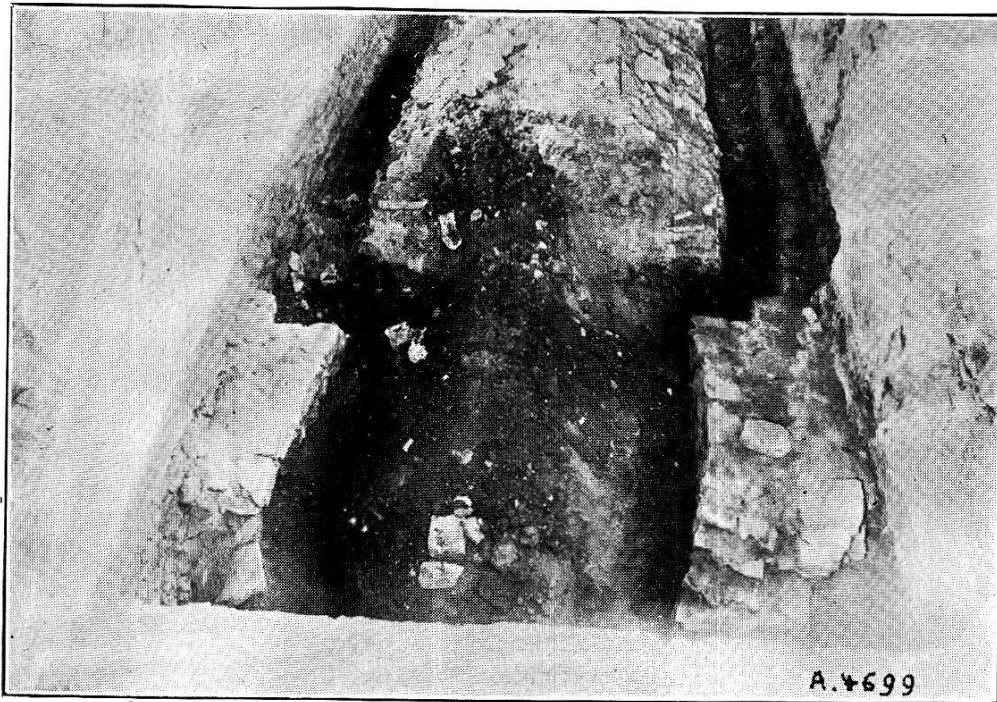


Fig. 4. **Abside et nef de la chapelle primitive.**
 (Les murs de la nef sont engagés sous ceux du clocher.) Vue prise
 de l'est, par la fenêtre de l'abside actuelle.

Photo : A. Kern.



Fig. 5. **Abside de la chapelle primitive.**
 Vue prise de l'ouest, à l'intérieur du chœur.

Photo : A. Kern.

fait disparaître toute autre trace de ces fenêtres primitives. Elles devaient être de forme allongée et très étroite à en juger par celle de la façade. Les autres ont été coupées lors du percement de fenêtres plus grandes, à une époque ultérieure.

La présence d'ouvertures dans la paroi sud de la nef ne s'expliquait pas, si près du sol actuel. Mais les fouilles pratiquées le long des murs de la nef nous ont amenés à la constatation que, partout, à un niveau variant de 1 à 1 m. 20 au-dessous du seuil de la porte de l'église existante, régnait un ancien sol de terre battue⁴¹ recouvert d'une chape grossière de mortier, épaisse de quelques centimètres. Ce sol pouvait correspondre aux fenêtres retrouvées, et c'était certainement celui de l'église qui existait au XIII^{me} siècle, probablement même antérieurement. (Il y a eu un incendie, car les pierres de la partie inférieure des murs, en particulier dans la façade, portaient des traces du passage du feu.) Enfin, la *porte*⁴² de cette église (son seuil et une partie des pieds-droits construits aussi primitivement que les fenêtres que nous avons décrites) a été découverte à un niveau correspondant exactement avec le sol ancien, dans l'axe de la porte actuelle.

Chose à constater encore, les pieds-droits des arcs des entrées de chapelles, dans les murs nord et sud, se prolongent jusqu'au niveau de ce sol primitif⁴³.

Si l'abside retrouvée, dans le chœur, subsistait au même temps que les murs de la nef et ceux de la base du clocher, le plan d'église ainsi formé, serait assez inusité. Mais nous pourrions admettre que le chœur avait été reconstruit déjà sur plan rectangulaire. Rien ne l'indique cependant.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons, sans nous risquer trop, admettre que la paroissiale du XIII^{me} siècle avait, à l'abside près, les dimensions de l'église présente.

Il serait, par contre, hasardeux de vouloir retracer l'image que devait présenter une construction dont il ne subsiste que quelques pans de murs et de pauvres fenêtres, les restes d'une porte sans aucun style définissable. Le fait est certain que la nef ne fut pas voûtée, ni au XIII^{me} siècle, ni plus tard⁴⁴. L'écartement des murs latéraux et leur faible épaisseur n'eût pas permis de tenter pareille aventure. Nous ne savons pas même si le chœur avait une voûte au XIII^{me} siècle. Celle qui existe aujourd'hui doit dater de la construction du clocher, au XIV^{me} siècle. C'est un berceau en arc brisé.

La plupart de nos églises rurales dont l'origine remonte au XIII^{me} siècle nous montrent des nefs qui ne pouvaient être couvertes qu'en charpente.

Les voûtes que l'on démolit à Villette, lors de la restauration effectuée au XVI^{me} siècle, ne concernaient pas la nef, à moins que l'on ait appelé voûte un berceau de charpente. Je crois plutôt que le fait doit se rapporter aux chapelles. Celles du nord étaient voûtées certainement.

Clocher, chœur et abside.

A en juger par les formes primitives de ses grandes fenêtres gothiques⁴⁵, le clocher posé sur le chœur, doit dater, comme nous l'avons déjà indiqué, du XIV^{me} siècle. Je dirai de la fin du XIV^{me} siècle. C'est ce clocher qui a été dès lors la caractéristique de l'église de Villette. A l'avant-garde de tous les clochers échelonnant leur flèche de pierre le long du Rhône, jusqu'au Léman, celui-ci semble s'être arrêté là, entre le lac et les vignes, parce qu'il s'y trouvait bien dans son cadre. Aucun autre n'est plus connu en terre vaudoise⁴⁶.

Et, aujourd'hui, quand on dit : clocher de Villette, on évoque, en trois mots, tout Lavaux !

Pour en revenir au passé et aux secrets qu'il réserve sous l'enduit de vieux murs, nous montrerons que le clocher n'est pas seul à marquer le passage du XIV^{me} siècle dans notre église. Une série de transformations s'opéra, de la fin du XIV^{me} siècle au début du XV^{me} siècle. Un nouveau matériau, le tuf, apparaît aux fenêtres du clocher, se retrouve dans la voûte du chœur et, à l'intérieur de celui-ci, à l'embrasure de baies (depuis longtemps murées), enfin dans les arcs des chapelles qui s'ouvraient sur la nef. Il semble logique de faire un rapprochement entre ces divers éléments d'architecture réalisés avec le même matériau et d'admettre qu'ils marquent une étape dans la formation de l'ensemble très hétérogène que représente l'édifice actuel.

Comme nous l'avons fait remarquer précédemment, les pieds-droits des arcs des chapelles descendent jusqu'au niveau du sol primitif de l'église, ce qui laisse supposer que, lorsqu'elles furent créées, la nef n'était pas encore à son niveau actuel. Par contre, le niveau du seuil d'une porte ⁴⁷ retrouvée dans le mur nord et celui de la piscine, semblent indiquer que le chœur avait probablement, déjà au XIV^{me} siècle, son sol au niveau où il se trouve aujourd'hui.

C'est à la fin du XIV^{me} siècle ou au début du XV^{me} siècle que fut construite l'abside rectangulaire qui prolonge le chœur. Ses fondations sont moins profondes que celles de la nef et du chœur, et ses murs ne se lient pas à ceux du clocher ⁴⁸.

La nef et la construction des chapelles.

La nef, nous l'avons vu, devait avoir atteint, au XIII^{me} siècle, en plan, ses proportions actuelles. Comment prit-elle jour une fois construites les chapelles qui vinrent la flanquer, dès la fin du XIV^{me} siècle ? Indirectement, par les

fenêtres de ces chapelles ? C'eût été un éclairage bien insuffisant ⁴⁹.

On peut donc se demander si la surélévation de la nef n'a pas été la conséquence directe de l'annexion des chapelles. S'expliquerait-on, sans l'existence de celles-ci, la hauteur inusitée de cette nef (avant sa récente transformation) et la place qu'occupaient trois des fenêtres qui s'ouvraient à des niveaux différents au haut des parois, l'une au sud, tout près du plafond. Mais, si la surélévation s'était faite, au début du XV^{me} siècle, peu après la construction du clocher, pourrions-nous admettre que l'on eût délibérément appuyé la toiture contre celui-ci, en aveuglant une de ses grandes fenêtres ? Non. La tradition gothique était trop vivante, alors, pour qu'un constructeur eût méconnu à ce point l'œuvre d'un de ses prédécesseurs.

Les chapelles n'ont pas été construites toutes en même temps, et il est fort possible que la nef primitive ait subsisté pendant une bonne partie du XV^{me} siècle.

La porte principale (dont l'arc en tiers point est assez gauchement profilé) a bien le caractère du XV^{me} siècle, et l'on voyait, avant la dernière restauration, au-dessus de cette porte, pas tout à fait dans l'axe de la façade, une grande fenêtre en arc brisé très délabrée. Celle-ci paraissait plus ancienne que les autres fenêtres hautes de la nef et pouvait dater de la fin du XV^{me} siècle. Elle indiquait, à elle seule, que la nef avait été surélevée à cette époque. Dans quelles proportions et sous quelle forme ?

Sans doute avait-on cherché à donner du jour à la nef, en premier lieu, par la seule façade restée libre, à l'ouest, en ménageant dans celle-ci une grande baie. Mais, la fenêtre en question, qui était coupée par le plafond de la nef (avant la restauration ⁵⁰), ne cadrerait pas, non plus, parce que trop

haute, avec le pignon actuel, rétabli d'après les traces d'une ancienne toiture relevées sur la face du clocher. Elle aurait donc appartenu à une étape intermédiaire dans la transformation de la nef, entre le début du XV^{me} siècle et la fin du XVI^{me} siècle.

Il n'est guère possible de conclure de façon absolue. Cependant les constatations faites au cours de notre étude et la simple logique nous ont amenés à la conviction que l'on n'attendit pas à la fin du XVI^{me} siècle, alors que les chapelles étaient depuis longtemps désaffectées et probablement abandonnées, pour surélever la nef. Par contre, la toiture qui masquait une des fenêtres du clocher pouvait fort bien dater de cette époque.

Les fenêtres, sur les côtés de la nef, avaient certainement été transformées, probablement au cours du XVIII^{me} siècle. Le vide en avait été élargi et elles avaient perdu leur caractère original.

Les chapelles.

Revenons aux chapelles. Nous avons déjà parlé des arcs qui furent mis à jour, lors du piquage de l'enduit des murs latéraux de la nef, deux au sud, deux au nord, correspondant à quatre chapelles dont les fouilles pratiquées à l'extérieur ont permis de retracer les plans⁵¹. L'une des chapelles nord devait avoir été construite à la place d'une plus ancienne qui fut démolie et dont l'arc d'entrée, tronqué et muré, subsistait tout à côté⁵². Tous les arcs retrouvés sont en plein cintre, construits en tuf, sans aucune mouluration. Dans un de ceux du sud, la brique alterne assez irrégulièrement avec les voussoirs de tuf⁵³.

La disposition des deux chapelles logées dans une sorte de bas-côté très étroit, au sud, est moins nettement indiquée

que celle des chapelles du nord. Ces dernières étaient certainement voûtées.

Un plan de la localité, de 1710, nous montre l'église flanquée de ses chapelles. Elles existaient donc encore à cette époque, telles que nous les avons retrouvées, en plan tout au moins. Mais nous ignorons en quel état elles étaient. Elles ne sont plus mentionnées, depuis la Réforme, en tant que chapelles, si ce n'est à propos des revenus qui y sont attachés. Nous avons relaté qu'à la fin du XVI^{me} siècle, on mura la porte d'une chapelle « appelée le reliquayre ». S'agit-il de l'une de celles que nous avons retrouvées sur les côtés de la nef, ou bien du local de forme assez étrange qui était attenant au chœur, au nord, et communiquait avec celui-ci par une porte depuis longtemps murée⁵⁴ ; une ancienne sacristie, peut-être ?

L'absence d'éléments d'architecture caractéristiques (si ce n'est les restes d'un encadrement de fenêtre gothique, pouvant dater du XV^{me} siècle, dans une des chapelles nord), de sculptures, motifs décoratifs ou armoiries, rend impossible une classification chronologique des restes de constructions qui marquent la place des chapelles et encore moins, l'identification de celles-ci...

St-Sébastien, St-Saturnin, St-Nicolas, St-Blaise, vous ne serez plus invoqués que par des historiens, s'il en est qui tiennent encore à rattacher vos noms à des fondations et quelques pans de murs rendus au sommeil de la terre.

Peintures décoratives.

Le XV^{me} siècle, avec son cortège accoutumé de chapelles, n'a pas seulement passé dans la nef de l'église de Villette, il s'est arrêté dans le chœur auquel il a fait son don le plus précieux : les intéressantes peintures qui ornent la voûte et les parois de l'abside.

Nous voyons tout d'abord, sur la voûte⁵⁵, le Christ en majesté, dans une gloire, entouré des quatre animaux ou emblèmes des évangélistes, chacun dans une sorte d'auréole. C'est un sujet qui fut habituel aux peintres et sculpteurs de l'époque romane et dont ils surent tirer un parti imposant. On peut donc être surpris d'en retrouver ici, une interprétation très naïve. Mais l'œuvre que nous avons sous les yeux, est bien du XV^{me} siècle, d'un temps fort éloigné de celui où les artistes s'inspiraient directement des miniatures représentant l'Apocalypse⁵⁶.

Ce n'est pas la première vision de St-Jean⁵⁷ qui est représentée ici, il n'y a ni les sept chandeliers, ni les sept étoiles ou les sept églises. Ce n'est pas non plus la seconde vision de St-Jean⁵⁸, car les vingt-quatre vieillards n'y figurent pas.

Le peintre qui a travaillé, ici, a eu sans doute un modèle et il est certain que les deux visions, si nettement différenciées dans les représentations faites au début du moyen-âge, se confondaient déjà dans ce modèle. L'artiste qui l'a reproduit semble avoir ignoré la portée symbolique de certains détails, à en juger par l'épée dont la lame se dirige vers la bouche du Christ, alors qu'elle devrait en sortir. Ceci est pris à la première vision de St-Jean, tandis que les quatre animaux et l'arc-en-ciel sur lequel trône le Fils de l'Homme font partie de la seconde vision. Mais un symbole nouveau vient s'ajouter à ceux qui ont été dictés par les textes sacrés et auxquels la tradition romane s'est tenue fidèlement, c'est le lys qui, placé dans la main gauche du Christ, fait pendant à l'épée qui est dans la main droite. Ce lys, symbole de la miséricorde de Dieu, à côté de l'épée, attribut de sa justice, n'apparaît, dans les jugements derniers, qu'à la fin du moyen âge⁵⁹.

La figure centrale, le Christ, était très effacée. La tête

qui porte le nimbe crucifère et le corps ont passé (par suite d'une décomposition chimique de la couleur) complètement au noir. Aucune trace d'un visage ; les bras, les mains et les pieds qui sortent du manteau sont seuls nettement dessinés. Les emblèmes des quatre évangélistes, d'une forme très stylisée, ont un caractère nettement décoratif. Ils sont composés, chacun dans leur auréole, comme dans un médaillon. La figure de l'ange est particulièrement gracieuse ; elle est accompagnée, de même que celles des animaux, d'un phylactère qui portait une légende en caractères gothiques. Des séraphins, avec leurs six ailes couvertes d'yeux, remplissent les espaces entre la figure centrale et les quatre motifs symboliques qui l'encadrent.

Les retombées de la voûte étaient décorées aussi de peintures. On distingue, sur la droite, les vestiges d'une scène : la lapidation de St-Etienne. L'Annonciation était représentée dans l'embrasure de la grande fenêtre du fond du chœur ; l'ange à gauche, dont il ne subsistait qu'une aile, faisait face à la Vierge agenouillée, distinctement visible encore, à droite.

L'embrasure de la petite fenêtre, au-dessus de la piscine, à droite, est encore peuplée de figures qui se groupent autour d'un personnage assis, de façon assez inattendue, sur une petite console. Celui-ci, vêtu comme un gentilhomme, tient devant lui, de la main droite, une épée autour de laquelle s'enroule une branche fleurie. Il fait, de la main gauche levée, comme un geste de surprise. Derrière ce personnage, un prêtre est debout et, au second plan, quatre autres personnages semblent être spectateurs de la scène qui se joue au premier plan. Tout à fait sur la droite, une figure de chevalier, très indistincte, est peinte, en partie sur la voûte, en partie dans l'embrasure de la fenêtre. Enfin, dans



Fig. 6. Peinture décorative de la voûte de l'abside (XV^{me} siècle)
(après restauration).

Rev. hist. vaud., mars-avril 1932.

Photo : H. Chappuis.

la voussure de l'embrasure, Dieu apparaît en une auréole entourée d'un nuage très naïvement indiqué.

Nous n'avons pas pu établir, de façon certaine, le sujet que le peintre du XV^{me} siècle a voulu traiter là. S'agit-il d'une scène de la vie de St-Joseph ? Assistons-nous au miracle qui s'est produit dans le temple, lorsque Joseph fut désigné, entre tous les hommes de la maison de David, pour être l'époux de la Vierge ⁶⁰, et l'artiste aurait-il substitué, si étrange que cela paraisse, une épée à la baguette qui se couvrit de feuilles ?

Ce sujet ne serait pas déplacé auprès de l'Annonciation peinte dans l'embrasure de la grande fenêtre voisine, dans l'axe du chœur, et peut-être celle-ci s'ornait-elle d'un vitrail où trônait la Vierge avec l'Enfant ?

Mais nous n'avons pas la prétention d'avoir épuisé les suppositions que l'on peut faire en présence de ce fragment de peinture énigmatique.

L'intérêt des peintures décoratives retrouvées dans l'abside de l'église de Villette réside surtout dans le fait que celles-ci constituent encore un ensemble assez complet dont la composition très simple ne manque pas de grandeur. Les sujets sont traités de manière très traditionnelle, sans doute, mais, si les formes ont quelque chose de schématique, elles n'en sont pas moins dessinées d'une main exercée. Il est des plus regrettables que les visages soient effacés et, avec eux, toute trace d'une expression personnelle qu'aurait pu y mettre l'obscur artiste qui travailla à Villette.

Du dessin estompé, des couleurs passées, le temps a fait une harmonie douce au regard : une grisaille très nuancée, sur un fond d'un rouge assourdi où brille, ici et là, un peu d'or qui reste attaché à une auréole.

Cloches.

Une cloche demeure dans le clocher de Villette depuis le XV^{me} siècle, solitaire aujourd'hui. Nous avons vu qu'on lui avait donné, au début du XVII^{me} siècle, une compagne qui a été transportée à Grandvaux.

La vieille cloche de Villette porte, en beaux caractères gothiques, une légende, très fréquente au XV^{me} siècle, qui doit être lue comme suit :

« *Mentem sanctam spontaneam honorem Deo et patriae liberationem. Amen. Jhesus Christus Rex* ⁶¹. »

Ce cri de délivrance pourra être jeté, durant bien des siècles, encore, espérons-le, du clocher de Villette. Celui-ci a secoué son manteau romantique de vigne vierge, pour se carrer à nouveau sur ses fondations, renforcer ses murs, raffermir sa flèche portant haut la croix ; il a vu s'abaisser devant lui la toiture de la nef ; il embrasse tout l'horizon du regard de ses fenêtres. Et maintenant, il attend que le reprenne la bonne terre sur laquelle il lui a plus de se poser.

Fréd. GILLIARD.

Ce clocher consolidé à grands frais, cette nef dont on a dérasé les murs, percé les nouvelles fenêtres, et reconstruit à neuf la toiture... Il y a eu là plus qu'une simple restauration. La tâche a été exceptionnellement lourde pour la paroisse dont le centre est maintenant à Grandvaux.

L'ancienne paroissiale de Villette étant devenue annexe, le vide semblait s'être fait autour d'elle. N'importe, on l'aime. Si ce n'est plus l'église mère d'une paroisse, c'est celle d'un pays. Et on a voulu le montrer !

Ceux de la commune de Villette, honneur oblige, ont fourni le grand effort. Année après année, que la vigne

donne ou pas, le Comité pour la restauration, que préside avec dévouement M. Vincent Desfayes, a organisé une vente, et chacun y est allé de sa peine et de son bien.

C'est ainsi que les travaux, commencés en 1924, ont pu être menés à bonne fin, en 1931.

Mais il faut dire que le Canton et la Confédération ont soutenu l'effort de la paroisse en accordant des subsides. M. Albert Naef, archéologue cantonal et président de la Commission fédérale des monuments historiques, a voué un précieux intérêt aux travaux qui se sont effectués sous les ordres de MM. Gilliard et Godet, architectes. C'est avec la collaboration de M. Ernest Correvon, artiste peintre, que les anciennes peintures de l'abside ont pu être mises à jour et restaurées.

Une peinture décorative représentant la Sainte-Cène sera exécutée dans la nef par le peintre Ch. Clément, et un vitrail dû à la générosité d'un des paroissiens sera placé dans la fenêtre du chœur.

Le Département de l'instruction publique et des cultes du canton de Vaud a bien voulu accorder une subvention qui nous a permis d'illustrer cette étude historique publiée en faveur de la restauration du Temple de Villette. Nous lui adressons encore ici l'expression de notre reconnaissance.

F. G.

NOTES

¹ D. Viollier : *Carte archéologique du Canton de Vaud*, pp. 349, 393, 408.

² Au cours de fouilles exécutées, en 1927, pour le passage d'un égout, près de l'angle nord-ouest de l'église, on a constaté la présence, dans le sol, d'un grand bloc de pierre noire de forme indéfinie et d'un plus petit, mesurant 58 cm. sur 48 cm. et 30 cm. de hauteur, qui semblait être un fragment de chapiteau. Ces blocs sont restés en place.

³ E. Mottaz : *Dictionnaire historique du Canton de Vaud*, p. 794.

⁴ J'ai puisé de nombreux renseignements dans les notes de M. Benjamin Dumur, appartenant au Musée du Vieux Lausanne, qui ont été mises obligeamment à ma disposition. J'aurai l'occasion d'indiquer souvent cette source, par la suite, simplement par le nom de Dumur.

⁵ Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande : *La visite des églises du diocèse de Lausanne en 1416-1417*, et M. Reymond : *Les dignitaires de l'église N. D. de Lausanne*, p. 442.

⁶ Archives cantonales vaudoises : *Visite des églises du diocèse de Lausanne en 1453-1454*.

⁷ Dumur, notes, et Reymond : *Les dignitaires de l'église N. D. de Lausanne*, pp. 315, 446.

⁸ Voir le plan (fig. 1) et les coupes (fig. 2 et 3). L'emplacement de la piscine est indiqué par la lettre U, la niche par la lettre T.

⁹ M. Benjamin Dumur en a donné de nombreux extraits dans ses notes. Je m'en suis tenu à ces extraits. J'indiquerai cette source comme suit : *Livre et mémorial*.

Les renseignements fournis par ce manuscrit s'arrêtent aux premières années du XVII^{me} siècle.

¹⁰ *Une restauration de l'église de Villette* : Feuille d'Avis de Lausanne du jeudi 2 avril 1931.

M. Voruz tire ses renseignements du Livre et mémorial concernant l'église de Villette, déjà cité, des comptes qui y sont annexés et des archives de la grande commune de Villette.

¹¹ Livre et mémorial (Dumur).

¹² Livre et mémorial, extraits, dans l'article de M. Voruz cité plus haut.

¹³ « Reffayre le rebord ou bord du clocher. Item pour fayre emboscher (crépir) *longlette* », Livre et mémorial (Dumur). Je n'ai trouvé nulle part la signification exacte de ce terme : « onglètté », « onglèttaz ». Je ne crois pas qu'il puisse s'agir de la flèche, mais plutôt du couronnement de la tour. Voir F. de Charrière : *Chronique de la ville de Cossonay*, p. 150 n : « la tour (de l'église) mesurée quatre-vingts pieds, et le reste, jusqu'au coq, y comprenant l'onglette, soixante-six pieds » et, p. 170 n : « on répara aüssi l'onglèttaz de la chapelle » (attenante à l'église).

¹⁴ H. Voruz, article cité.

¹⁵ Livre et mémorial (Dumur).

¹⁶ Livre et mémorial (Voruz, article cité).

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ Livre et mémorial (Dumur).

¹⁹ Extrait d'un compte annexé au Livre et mémorial (Dumur).

²⁰ H. Voruz, article cité.

²¹ La porte de la chaire porte l'inscription suivante : Isaac Cate-laz 1642 (Dumur).

²² « Pasches concernant une cloche pour leglise de Villette », 21 nov. 1605, copie annexée au Livre et mémorial, « Arrest de payer dix florins par feuz pour la cloche de Villette 1605 », Livre et mémorial (Dumur).

²³ « Mémoire relatif aux biens et revenus des chapelles de Saint-Blaise, de St-Nicolas et de St-Sébastien fondées en l'église de Villette, biens remis à la grande paroisse de Villette, lors de la prise du pays par Berne » 1668.

Extrait du « Mémorial pour l'Eglise de Villette », Archives de Grandvaux (Dumur).

²⁴ Livre concernant les affaires des quatre Quarts (Dumur).

²⁵ Acte de la Classe de Lausanne, 4 juin 1749, communiqué par M. Favéy (Dumur).

²⁶ Notes extraites du registre des baptêmes de Cully (Dumur).

²⁷ Plusieurs des bancs, en forme de stalles, qui ont été enlevés pour faire place au mobilier actuel, portaient des marques à feu de diverses anciennes familles de la paroisse. Nous espérons que l'on a conservé, sinon les bancs, du moins les marques.

²⁸ « Liste des places accordées à des particuliers dans le temple de Villette », Mémorial pour l'Eglise de Villette, Archives de Grandvaux (Dumur).

²⁹ A. C. V. (Dumur).

³⁰ Dumur.

³¹ Jacob de Bosco, chapelain de Lausanne, est appelé à desservir la chapelle des Saints Fabien et Sébastien dans l'église paroissiale de Villette. Acte de l'officialité de Lausanne, Bibl. Cant. Vaud. (Dumur).

³² « Capellania Sancti Nycolay in parrochiali ecclesia Villettæ per condam Johanem de Muraz et Petrum eius filium fundata », A. C. V. (Dumur).

³³ Redevance due par Jaques Daulx de Lausanne. Mémoire relatif aux biens et revenus des chapelles de St-Blaise, de St-Nicolas et de St-Sébastien dans le Mémorial pour l'Eglise de Villette (Dumur).

³⁴ Cense vendue par Vulle Paschod. Man. du Cons. de la Paroisse de Villette (Dumur).

³⁵ Mémoire relatif aux biens et revenus des chapelles de St-Blaise, de St-Nicolas et de St-Sébastien... dans le Mémorial pour l'Eglise de Villette. Archives de Grandvaux (Dumur).

³⁶ Fig. 1, 2 et 3.

³⁷ Fig. 4 et 5.

³⁸ Voir fig. 2 et 3, où le niveau de cette aire est indiqué avec la couche de terre qui s'interpose entre celle-ci et les fondations de la chapelle. L'aire, qui s'étend au delà de l'espace circonscrit par l'abside, devait être déjà recouverte de terre lorsqu'on fonda la chapelle. Voir aussi fig. 5 : l'aire, sur laquelle on a répandu un peu de plâtre, apparaît dans l'excavation qu'encerclent les fondations.

³⁹ Voir fig. 1 : en R, R¹, R² et du côté sud, en R³.

⁴⁰ Voir fig. 2 et 3.

⁴¹ Fig. 2 et 3.

⁴² Fig. 1, en P-P¹ et fig. 2 et 3 (en coupe).

⁴³ Fig. 2 et 3 nn C¹, C², C³, C⁴.

⁴⁴ Voir H. Voruz, article cité.

A propos des voûtes qui auraient été « dérochées » en 1574, M. Voruz parle de « l'amorce de voûtes » que l'on voyait au galetas de l'église (avant cette dernière restauration). Nous n'avons jamais vu d'amorces de voûtes, mais bien les traces d'une ancienne toiture de la nef contre le mur du clocher. Il en sera question plus loin.

⁴⁵ Nous pouvons rapprocher de ces fenêtres celle du chœur de l'église de Lucens qui date du XIV^{me} siècle. Voir R. Rahn : *Geschichte der Bildenden Künste in der Schweiz*, pp. 330 et 457.

⁴⁶ M. Benj. Dumur a extrait d'un manuscrit de M. Ch. de Loës, pasteur à Chexbres (entre 1832 et 1870) les lignes suivantes : « Le plus élégant des clochers de Lavaux est celui de Villette dont la flèche légère et élancée s'élève bien plus haut que celles des églises de Corsier et de Chardonne... » Cet admirateur avisé du clocher de Villette le datait du XIV^{me} siècle et le croyait plus ancien que la nef... comme nous, avant l'exploration de celle-ci.

⁴⁷ Fig. 1 et 2, en S.

⁴⁸ Il convient de signaler la présence de *vases acoustiques* dans la voûte de cette abside. Il s'agit de simples poteries logées dans la maçonnerie et dont l'orifice seul est apparent. Un de ces vases a pu être extrait, intact, par M. Tauxe, adjoint de l'archéologue cantonal. Il est au Musée de Lausanne.

⁴⁹ On peut s'en rendre compte à l'église de Commugny, où la nef n'est plus éclairée qu'au travers des chapelles latérales.

⁵⁰ Fig. 2 et 3, la fenêtre est indiquée en coupe.

⁵¹ Fig. 1, 2 et 3 en C¹, C², C³, C⁴.

⁵² Fig. 2 en C².

⁵³ Fig. 3 en C³.

⁵⁴ Fig. 1 et 2 : en Y, le local, et en S, la porte.

⁵⁵ Fig. 6.

⁵⁶ L'abside de l'église romane de St-Sulpice, près Lausanne, est décorée aussi d'une peinture représentant le Christ en majesté encadré des symboles des quatre évangélistes. Cette peinture est plus ancienne que celle de Villette. Le style de la figure du Christ est plus vigoureux, le dessin plus large. Malheureusement, il est impossible de l'analyser en détail, car elle est très effacée. Chose curieuse, la place qu'occupent les quatre animaux correspond, à Villette, à la tradition romane primitive, ce qui n'est pas le cas dans la peinture de St-Sulpice (cette dernière daterait du XIII^{me} siècle d'après V. H. Bourgeois : *La Peinture décorative dans le canton de Vaud*).

⁵⁷ Apocalypse, chap. I, vers. 10 à 16.

⁵⁸ Apocalypse, chap. IV, vers. 2 à 11.

⁵⁹ Voir Emile Mâle : *L'Art religieux de la fin du moyen âge en France*.

⁶⁰ Légende dorée.

⁶¹ « Ame sainte, spontanée, honneur à Dieu et délivrance de la patrie. » Voir : Légende dorée : Vie de Ste-Agathe (trad. Th. de Wyzewa).